

Le programme du centenaire

SEPTEMBRE 2025

En collaboration avec l'association Le Pas de St-Malo:

Exposition photos sur le passé de Saint - Malo à partir du 20 Août à la médiathèque

Lundi 01 septembre
Soir*
centre- bourg
PIECE DE THEATRE
"Brèves de comptoir"
avec
Le Théâtre La Malouine

Mercredi 03 septembre Journée*
centre- bourg
EXPOSITION ARTISTES LOCAUX
CARNIVAL DES ENFANTS
DÉMONSTRATIONS STREET ART
par des artistes professionnels

Mardi 02 septembre
Soir*
centre- bourg
SPECTACLE DE DANSE
avec
Amicale Laïque danse : danses contemporaines
Association culturelle section danse de
Saint-Joachim : danses bretonnes
Association Génération Danses de Sainte Reine :
danses de salon

Association Les pistons de morta
Association Le Cyclo Saint Malo

Jeudi 04 septembre
soir*
centre- bourg
OUTSIDE GAME en après-midi *
RETOUR EN IMAGES SUR LE PASSÉ MALOUIN
au Ciné Malouine

vendredi 05 septembre
Soir*
Rozé
OUVERTURE DES FESTIVITÉS
MARCHÉ DU TERROIR
Les Cowboy Dream
La Fanfare Bande d'Eolas
CONCERTS ET DANSES
matin*
DEFILÉ DE VOITURES ANCIENNES
soir*
Rozé
REPART CITOYEN
sur réservation (flyer joint)
SOIREE MUSICALE -
Guinguette de PEGGY
Concert Groupe REWIND
Remontée du canal aux lampions
avec les Mariniers de Brière
après midi *
Guinguette des loupis
Structures gonflables
Jeux traditionnels en bois
Atelier maquillage
Déambulation d'artistes
Exposition photos sur le passé de Saint-Malo

*Les horaires vous seront communiqués durant l'été.

MAIRIE SAINT MALO DE GUERSAC- 12 rue Aristide Briand - 44550 Saint Malo de Guersac -
02 40 91 16 94 - mairie@saintmalodeguersac.fr - www.saintmalodeguersac.fr

réseaux sociaux :   saintmalodeguersacofficiel



le Flash finances

Juin 2025

Madame, Monsieur

Une nouvelle fois, dans un souci de préservation du pouvoir d'achat de nos concitoyens, le conseil municipal de St Malo de Guersac a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taxes locales pour l'année 2025.

Nous avons ainsi pris en compte les préoccupations des ménages face à l'inflation et aux augmentations de coûts de la vie.

Nous nous engageons à continuer de gérer les finances de la commune de manière responsable, tout en veillant à maintenir un service public de qualité pour tous les Malouins.

École Geneviève Grattier

Les enfants de l'école élémentaire et désormais la maternelle ont découvert une nouvelle école pour certains ou une école rénovée pour les autres.

L'implication des entreprises de même que le personnel communal a été déterminante dans la qualité du travail réalisé et la tenue des délais pour le plaisir de nos enfants.

Nous envisageons une inauguration de l'école le vendredi 27 juin à 17h30 suivie d'une porte ouverte. Toutefois, le chantier de déconstruction de l'ancienne école connaît actuellement des difficultés techniques qui entraînent un retard dans le calendrier prévu. Ce contretemps aura pour conséquence directe de reporter la réalisation de la cour d'école et du terrain multisport

L'espace Santé

Le lancement prochain du chantier de notre Espace Santé marque une étape forte pour notre commune. C'est dans cet esprit que je suis heureux de vous annoncer le démarrage imminent du chantier de l'Espace Santé. Ce futur équipement, qui ouvrira ses portes fin 2026, réunira plusieurs professionnels de santé afin de faciliter l'accès aux soins et de répondre aux besoins de notre population. Il s'agit d'un projet structurant, porteur de lien social et d'équité territoriale.

La résidence seniors

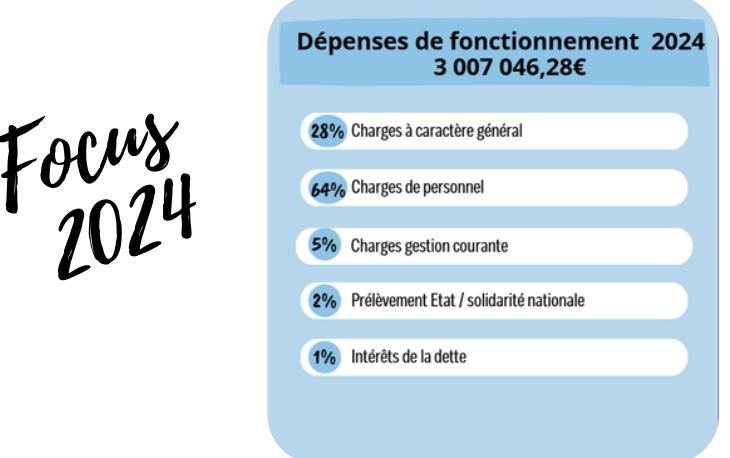
En parallèle, le projet de résidence seniors, prévu dans le centre bourg, devra quant à lui être reporté au prochain mandat municipal. Ce report est lié au retard pris dans la déconstruction de l'ancienne école, préalable indispensable à l'aménagement du site.

Ce délai, bien que regrettable, ne remet pas en question notre engagement fort en faveur du bien vieillir et de l'accompagnement de nos aînés. Ce projet reste une priorité pour notre équipe municipale et verra le jour dans les meilleures conditions possibles.

Enfin, nous vous donnons rendez-vous début septembre pour fêter le Centenaire de notre commune dont le programme figure en dernière page.

Jean-Michel CRAND
Maire de
Saint Malo de Guersac

	Taux votés en 2025	Produit attendu prévisionnel en 2025
Taxe Foncier bâti	38,71	950 331,00 €
Taxe Foncier non bâti	75,62	24 728,00 €
Taxe Habitation sur résidences secondaires	18,82	12 082,00 €
TOTAL		987 141,00 €
Compensation TH Etat		481 022,00 €
TOTAL RESSOURCES FISCALES		1 468 163,00 €



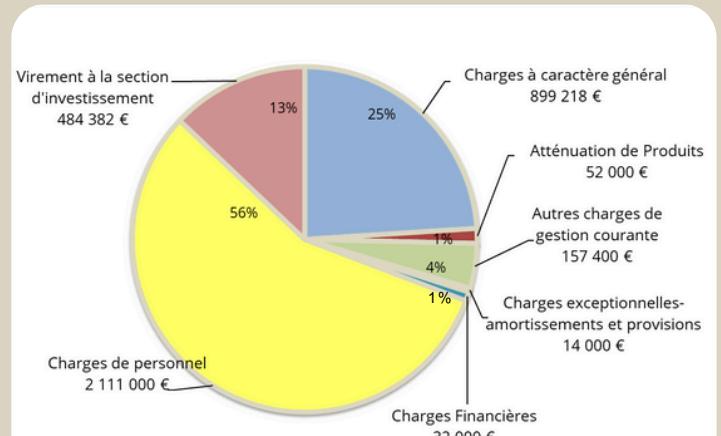
Focus
impôts

BUDGET 2025

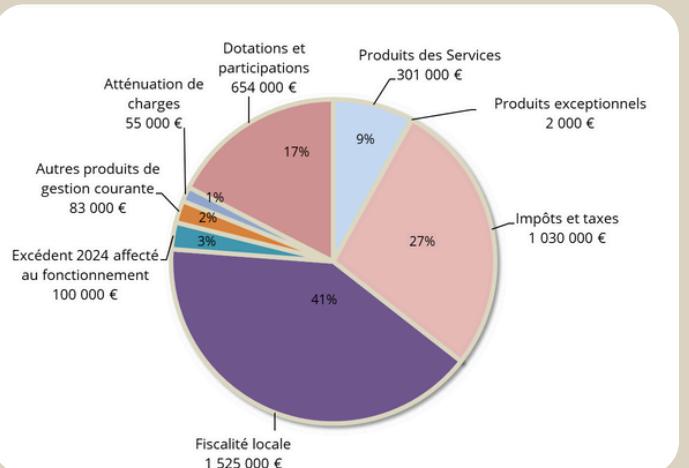
Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues sur l'année, en fonctionnement et en investissement.

Section de fonctionnement : 3 750 000 €

Dépenses



Recettes



Les charges de personnel représentent une part importante des dépenses de fonctionnement avec une augmentation prévisionnelle de 50 000 € par rapport au budget 2024.

Cette hausse s'explique principalement par la mise en place de la mutuelle Prévoyance à compter du 1^{er} janvier 2025 et la revalorisation de la cotisation employeur à la caisse nationale des retraites des agents des Collectivités locales (CNRACL)

FOCUS Dépenses

Les charges à caractère général constituent le deuxième poste de dépenses. L'augmentation des coûts relatifs aux contrats de maintenance, assurances et prestation de services impactent fortement ce chapitre

Subventions aux associations : 40 332 €.

Associations culturelles, sportives et de loisirs : **25 480 €**
Associations éducation, enfance-jeunesse : **7 450 €**
Association solidarité, santé : **7 402 €**

Subvention au CCAS : 20 000€



FOCUS Recettes

Face aux incertitudes liées à l'impact du déficit public sur le budget des Collectivités, il convient de rester prudent sur les prévisions d'évolution des dotations de l'Etat. les recettes estimées s'élèvent à 414 000 €

La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) versée par l'Agglomération reste stable par rapport à 2024, soit 816 000 €.

Retrouvez le budget sur le site internet de la commune
<https://www.saintmalodeguersac.fr/vie-municipale/le-budget-communal/>

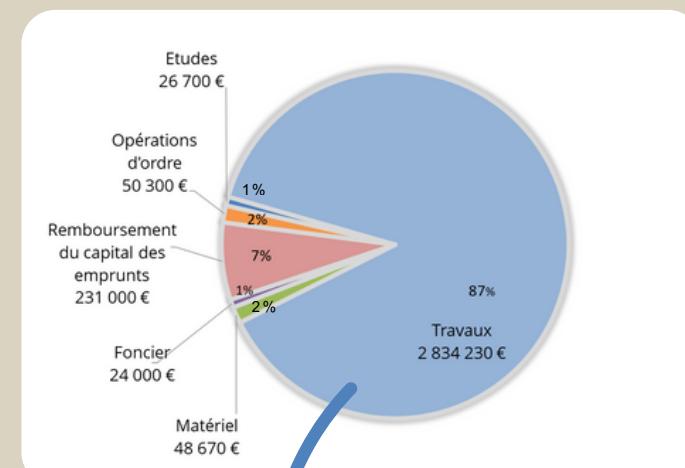
ou en scannant directement le flashcode avec votre mobile:



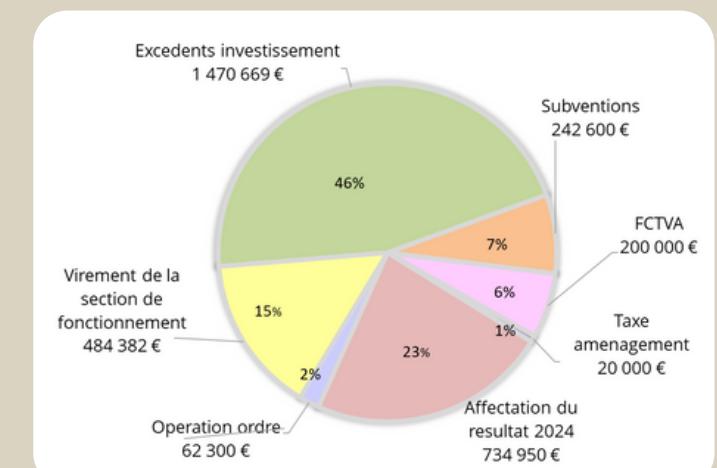
BUDGET 2025

Section d'investissement : 3 214 900 €

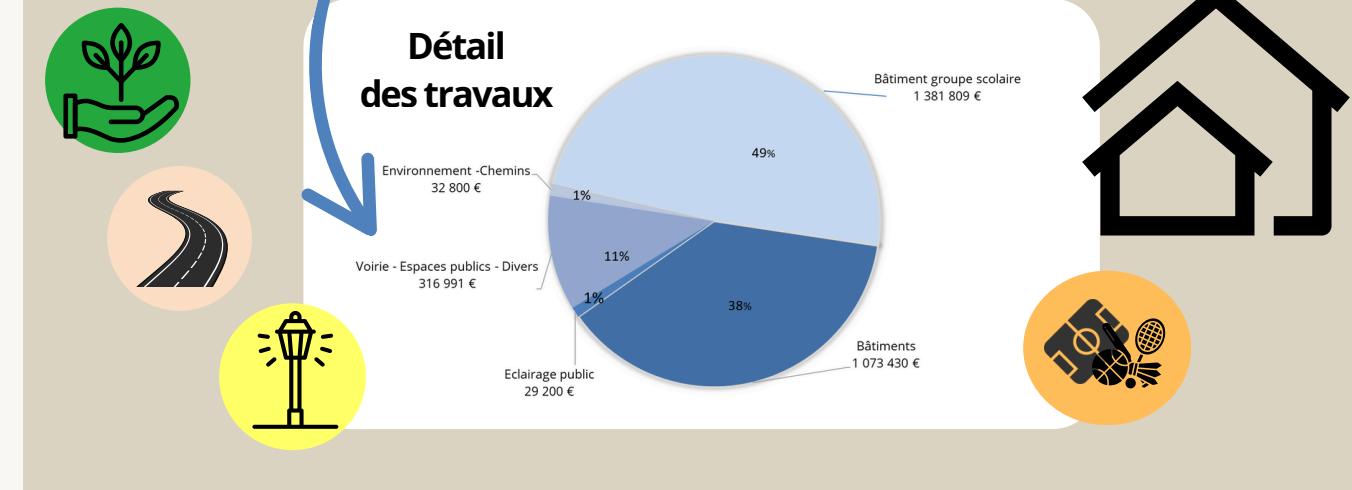
Dépenses



Recettes



Détail des travaux



Focus Dette

Baisse de l'encours de la dette

Le montant total des emprunts restant dû au 31/12/2024 s'établit à 2 366 000 €. Cet encours diminue grâce à l'extinction de dettes anciennes. Le remboursement prévu pour 2025 s'élève à 231 000 € en capital et 31 000 € en intérêts.

